



UPBPF  
Cours d'Orval, 6  
1348 LLN

Ordre des psychologues :  
Commission des psychologues  
Fédération belge des psychologues  
Fédérations des centres de planning  
familial  
Aux psychologues des centres PMS  
Aux psychologues des centres de  
Santé Mentale

Concerne : Remboursement des séances de psychomotricité par la Mutualité Chrétienne

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues psychologues,

Comme vous le savez certainement, depuis le 1er janvier 2015, la Mutualité Chrétienne a décidé d'offrir à ses affiliés un remboursement de 10 euros par séance de psychomotricité prescrite par un médecin **ou conseillée par un psychologue de Centre de Santé Mental, Centre de Planning Familial, Centre PMS**. C'est une grande nouveauté qu'un remboursement soit donné suite au conseil d'un psychologue. Nous sommes bien ici dans un système qui ne concerne pas l'INAMI et où la Mutualité Chrétienne permet de soutenir les nombreuses familles qui font appel à l'aide d'un psychomotricien pour le soutien à l'évolution des personnes.

En tant qu'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones, garante du listing des psychomotriciens qualifiés, nous vous contactons pour nous assurer que l'information adéquate a bien été donnée aux psychologues concernés par la possibilité de conseiller les séances.

Vous trouverez dans le document de synthèse ci-joint toutes les précisions quant au système nouvellement en place.

C'est avec plaisir que nous répondrons à toute question que vous vous posez à ce sujet. Selon votre préférence, nous pouvons être contactés par mail, par courrier, ou envisager une rencontre si cela vous agréé.

Nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez à ce courrier et vous assurons de notre disponibilité pour tout complément d'information,

Anne Taymans Présidente de l'UPBPF

Adresse mail : [contact@upbpf.be](mailto:contact@upbpf.be)

Site Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones : [www.upbpf.be](http://www.upbpf.be)

Site Mutualité Chrétienne : [www.mc.be](http://www.mc.be)

Annexe : document d'information procédure remboursement séances par Mutualité Chrétienne